

RISQUES CÔTIERS



La gestion de l'espace littoral, particulièrement en Finistère avec 1200 kilomètres de côtes, est au cœur des préoccupations des collectivités littorales qui doivent tenir compte de l'érosion marine et du risque de submersion au regard des enjeux humains.

LE LITTORAL : UN DÉFI PERMANENT

RENCONTRE AVEC

Alain Hénaff

géographe, géomorphologue, maître de conférences à l'Université de Bretagne Occidentale

Comment le littoral a-t-il évolué au fil du temps ?

Le littoral évolue en permanence sur des échelles de temps très diverses, sous l'effet des vagues et des vents ainsi que des variations du niveau de la mer. Ainsi, depuis environ 10 000 ans on assiste à un réchauffement de la planète et le niveau de la mer s'est élevé de quelque 120 mètres. La connaissance que l'on a de ce phénomène depuis le XIV^e siècle montre que le niveau de la mer augmente actuellement de 2 à 3 mm/an. Avec les changements climatiques en cours, cette élévation va continuer dans les décennies à venir.

L'action de l'homme a-t-elle un impact sur cette évolution et les solutions pour fixer durablement le trait de côte sont-elles efficaces ?

L'action anthropique* a bien évidemment un impact sur le littoral où la population s'est largement installée. Les

stocks de sables côtiers par exemple, que l'on a beaucoup exploités, ne se renouvellent plus en quantités suf-

augmente les enjeux, plus on augmente les risques. Il faut essayer de trouver le juste milieu.

« Le niveau de la mer augmente actuellement de 2 à 3 mm/an. »



fisantes et doivent être considérés comme une ressource finie. Autre exemple, lors des grandes tempêtes, si on assiste à une érosion importante du trait de côte, on veut souvent agir rapidement pour protéger les secteurs exposés, alors que des périodes plus calmes permettent souvent de régénérer un peu les dunes et les plages. Certaines solutions peuvent avoir pour effet de déplacer les sédiments et par conséquent le problème. En fait, plus on

Justement, comment les collectivités littorales peuvent-elles être accompagnées dans leurs prises de décisions ? L'UBO, le Cerema et le Conseil départemental du Finistère viennent de s'associer pour apporter un appui méthodologique, scientifique et technique aux collectivités dans la gestion des risques littoraux. Ce partenariat permet d'avoir trois regards croisés sur un littoral donné. C'est intéressant pour les élus et les gestionnaires mais c'est aussi intéressant pour nous car cela alimente nos recherches.

*Due à l'existence et à la présence d'humains.

Le Cerema au service de l'expertise publique

Le Cerema est l'établissement public de référence en matière d'aménagement, de cohésion territoriale et de transition écologique et énergétique. Centre de ressources et d'expertises scientifiques et techniques interdisciplinaires, il apporte son concours à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques notamment dans les domaines de la prévention des risques.

